La Gazette de Rebais

BULLETIN MUNICIPAL N° 50 Juillet 2021

Un peu de Bonheur retrouvé

SOMMAIRE

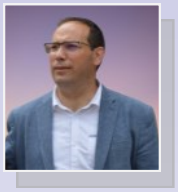

Le mot du maire — Page 3

Les services de la mairie — Page 4

La plante magique — Page 5

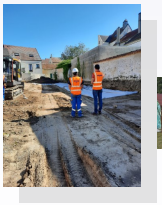

Quoi de neuf à Rebais — Page 6-9

Culture à l'affiche — Page 10

Le coin des commerçants — Page 11

Civisme—incivisme — Page 12-13

Jardins partagés—petit coup de pouce — Page 14

Petites anecdotes rigolotes — Page 15

Il était une fois à Rebais — Page 16

Bulletin municipal de la ville de Rebais 77510 Réalisé par la commission information du Conseil Municipal.

Bulletin gratuit. Tirage 1 200 exemplaires. Dépôt légal 1/96.

Imprimerie Beaudoin à Coulommiers

Directeur de la Publication : Benoit Carre Composition : Corine Dessain

Rédactrices : Elyane Carrara, Suzon Charlon, Aurore Tenardie, Chantal Thiriet-Desclaud, Esther Dominique. (conseillères)

LE MOT DU MAIRE

Chers Resbaciennes, Chers Resbaciens,

Pour ce rendez-vous trimestriel, je souhaite vous faire un bref résumé des actions menées dans votre commune pendant cette période :

Les travaux engagés et réalisés promenade des remparts, rue du Montcel, sur certains trottoirs montrent que notre commune est en évolution permanente dans le souci de préserver le confort et la sécurité des habitants. Le parking situé rue de l'hôtel de ville est en phase d'être livré.

Je pense qu'il est important de revigorer l'attractivité de la commune et l'envie d'y vivre. C'est pourquoi nous avons entrepris de redonner dès maintenant un petit coup de gaité au centre-ville par le fleurissement des entrées de bourg, des écoles, ainsi qu'un nouvel éclat de jeunesse et de propreté (peintures) à nos bâtiments communaux et aux écoles.

L'installation de terrasses autour de la place a permis de relancer l'activité trop longtemps mise à l'arrêt, et de faire revivre notre centre-ville, à la grande satisfaction de la clientèle, très heureuse de retrouver les espaces commerçants.

Par ailleurs, je continue de m'employer également dans le domaine économique :

- Une nouvelle entreprise s'installera dès cet été dans les anciens locaux de Transdispatch (en face du carrefour), avec plus d'une dizaine d'emplois à la clé.
- Un nouveau restaurant s'est installé au niveau du rond-point de la gendarmerie, évènement très attendu par toutes les entreprises de la zone d'activité.

Je vous invite aussi à venir assister et participer aux manifestations estivales sous la forme « plein air », le 14 juillet, puis la fête du terroir fin août, qui nous donneront l'occasion de renouer le lien social et le plaisir de nous rencontrer et d'échanger de vive voix.

Tout cela amène une bonne dynamique et je m'en réjouis.

Jour après jour, la vie « normale » reprend, la vaccination s'étend et avec elle, l'espoir de retrouver une certaine liberté, même si nous devons rester prudents.

Les beaux jours sont là, les vacances approchent. Je vous souhaite à tous de profiter du soleil, de vos moments de détente et de votre famille.

Continuez de prendre soin de vous et de vos proches.

Benoît Carré

LES SERVICES DE LA MAIRIE

Au fil des gazettes,

nous vous ferons découvrir les différents services de la mairie et leurs rôles.

DANS CE NUMERO, Le service technique

Vous connaissez les agents des services techniques pour les croiser souvent lors de vos déplacements dans la commune.

Mais savez-vous quelle est l'étendue de leurs missions ?

5 grands domaines leur incombent :

- La voirie : nettoyage des trottoirs et bas-côtés, passage de la balayeuse, déneigement, marquages routiers, désencombrement des voies, propreté, entretien des réseaux, remise en ordre et agencements;
- Les espaces verts : taillage, tonte, élagage, fleurissement, entretien des bordures, traitements;
- L'entretien des bâtiments communaux : mairie, foyer rural, pôle enfance, écoles, église, office du tourisme, bibliothèque;
- Réparations et maintenance dans des domaines variés : chauffage, plomberie, électricité, serrurerie;
- Les manifestations : mise en place et rangement des décorations et matériels (Noël, Pâques, fête de la musique), locations de salles (visites et états des lieux);

Ces tâches quotidiennes participent au bon fonctionnement de la commune et contribuent à rendre agréable votre cadre de vie.

Il n'est pas inutile de rappeler que, grâce à leurs interventions et votre bonne volonté, notre ville peut demeurer plus propre, plus belle, plus pratique.

LA PLANTE MAGIQUE : le colza

Dès le début du mois de mai, les champs de colza en fleurs nous ont offert de jolies couvertures d'un jaune éclatant directement inspirées de la nature.

Au-delà d'une vraie réjouissance pour les yeux, il faut savoir que cette plante offre de multiples avantages, et à ce titre on peut la qualifier de plante magique.

Dans toutes les cuisines ou presque, on connait l'huile de colza, excellente huile de table riche en acides gras oméga-3 qui aident à maintenir le taux de cholestérol à un niveau normal et contribuent à une alimentation saine pour l'homme,
Mais pas que !

C'est aussi une source de matières premières pour la production de margarine, de mayonnaise. Le sous-produit de l'huile de colza (c'est-à-dire ce qu'il reste après extraction de l'huile contenue dans les graines), dit "tourteau" de colza, est très riche en protéines et est utilisé comme aliment pour le bétail.

Autre spécialité du colza : l'industrie chimique. Grâce à sa composition spéciale en acides gras, il convient comme lubrifiant ou huile hydraulique dans le secteur des machines. Le reste (oui, il en reste encore !) sert à faire de la glycérine ainsi que des biocarburants.

Dans beaucoup de régions agricoles, la culture du colza est la première grande ressource florale disponible pour les colonies d'abeilles domestiques en sortie d'hivernage ; elle représente un support substantiel à l'activité apicole. La sécrétion abondante de nectar et la production d'un pollen de qualité en font une ressource incontournable pour ces insectes.
Nos abeilles ne sont pas les seules à profiter du colza, il est utile au potager aussi !

Le colza est un bon engrais vert, à faucher et réincorporer au sol en fin d'hiver (en tout cas avant qu'il produise des graines).

Produire du colza ne nuit à aucune autre production et ne nécessite pas de matériel spécifique.

NE VOUS EN PRIVEZ PAS !

QUOI DE NEUF A REBAIS

OMBRE ET LUMIERE : nouveaux trompe-l'œil

Et de trois ! Deux nouveaux trompe-l'œil ont pris position au collège et avenue de la république, au coin de la rue Jean Moulin.
Il y avait déjà celui installé aux abords du magasin Carrefour. On y voit un coin de campagne verdoyant traversé par un petit cours d'eau. Avec un peu d'imagination, on peut presque entendre le clapotis de l'eau entre les herbes.
L'artiste est le même, pourtant ces deux nouvelles œuvres ne se ressemblent pas.
L'une est bien dans la veine de la première. On y retrouve un vrai trompe-l'œil. L'image se fond dans le décor. L'artiste a cherché à éveiller l'attention du promeneur en lui donnant l'illusion qu'il est là où il n'est pas.
L'autre provient d'une inspiration spontanée en écho avec le lieu où il est implanté (le gymnase du collège) et installe dans l'imaginaire un exemple d'énergie positive. Les jeunes qui empruntent le chemin bordant ce transfo apprécient beaucoup le coup de pinceau magique qui a modifié leur environnement, et en remercient le ou les initiateurs.

Ces trois œuvres ont été réalisées par l'artiste peintre Jean Michel Leber, qui dit :
J'avoue avoir une préférence pour le thème de la nature, les paysages de campagne, les sous-bois. Je suis pleinement heureux quand je prépare mon matériel et que je commence à peindre. A ce moment-là, lorsque petit à petit se dévoilent les contours de mon sujet, je laisse souvent mes outils et mes couleurs maîtriser la situation.

Ne manquez pas vous aussi d'aller les admirer.

COMMEMORATION DU 8 MAI

Journée d'histoire pour les uns, jour férié pour les autres, la date du 8 mai marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.
Sa commémoration sera, pour la deuxième année consécutive, adaptée à la situation sanitaire liée à la Covid-19.
Pas de rassemblement, cérémonie écourtée, mais le maire Benoît Carré, suivant la tradition, a tenu à déposer une gerbe au pied du monument aux morts, a respecté la minute de silence et chanté l'hymne national repris par ses adjoints et quelques personnes présentes.

COMMEMORATION DU 19 MARS

La FNACA de Rebais (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) représentée par Claude Béchir, président, et André Julien tous deux anciens combattants de la vallée du petit Morin, a choisi de rendre hommage dans la paix et la solidarité à toutes celles et ceux qui ont vécu cette page de l'histoire de la France.
Madame Decarsin, adjointe au maire de Rebais, a déposé en compagnie de Monsieur Béchir une gerbe au pied du monument érigé avenue de la république.
L'assemblée a entonné la marseillaise avant de marquer une minute de silence.

NOS PETITES ROUTES SE FONT UNE BEAUTE

La promenade des remparts, la rue du Montcel, chemin de Jouarre, les raccords sur certains trottoirs, et enfin les travaux d'aménagement du parking de la mairie, voici quelques -uns des travaux réalisés pour le maintien en état des voies de Rebais. Ces travaux qui empêchent le vieillissement naturel des chaussées contribuent à la sécurité, au confort et à la commodité de passage des habitants.

PROMENADE DES REMPARTS

TROTTOIRS RUE DE LA REPUBLIQUE

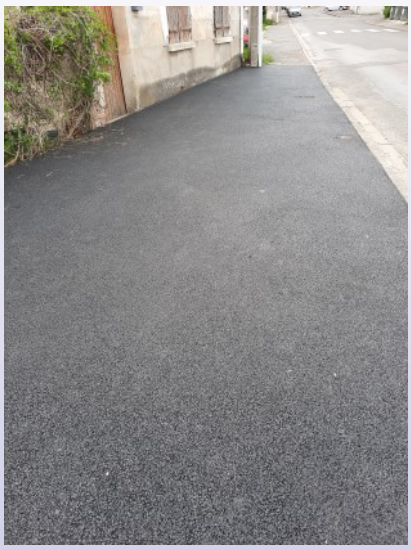

NOUVEAU PARKING DE LA MAIRIE

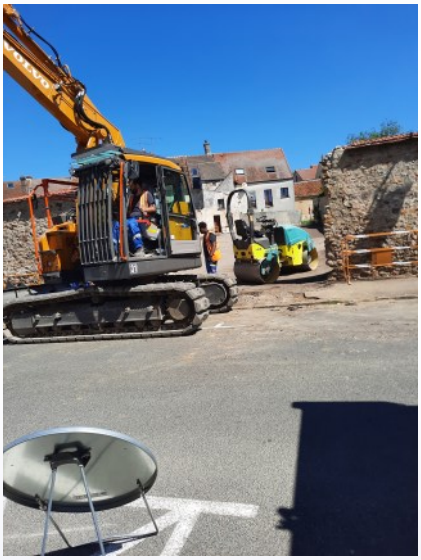

L'avenue des tilleuls a retrouvé son élégance et son authenticité

RUE DU MONTCEL

CULTURE A L'AFFICHE

Le Festival Traditions Terroirs se tiendra cette année à Rebais le dimanche 22 Août.

Il s'agit d'un grand marché campagnard avec la participation de producteurs. Une soixantaine d'exposants est présent.

Pendant cette journée se déroule un spectacle avec un thème et une époque différente chaque année. La représentation compte environ 60 figurants costumés qui évoluent sur un espace scénique.

Ce spectacle a lieu 2 fois dans la journée, le midi et vers 16h30.

Un déjeuner à base de produits de notre terroir est servi pendant le spectacle du midi, par des bénévoles en costumes.

C'est une journée non-stop de 10h à 18h qui se déroule chaque année dans une commune différente, le dimanche suivant le 15 Août.

Il s'agit d'une fête qui perpétue la tradition du « Chien d'Août » qui symbolise la fin des moissons et qui est très célèbre dans notre région.

Près de 200 personnes costumées sont là pour vous divertir et vous servir.

Un grand moment de convivialité comme on aime en découvrir dans nos régions de France.

LE COIN DES COMMERCANTS

ON SE RETROUVE CHEZ LES FILLES

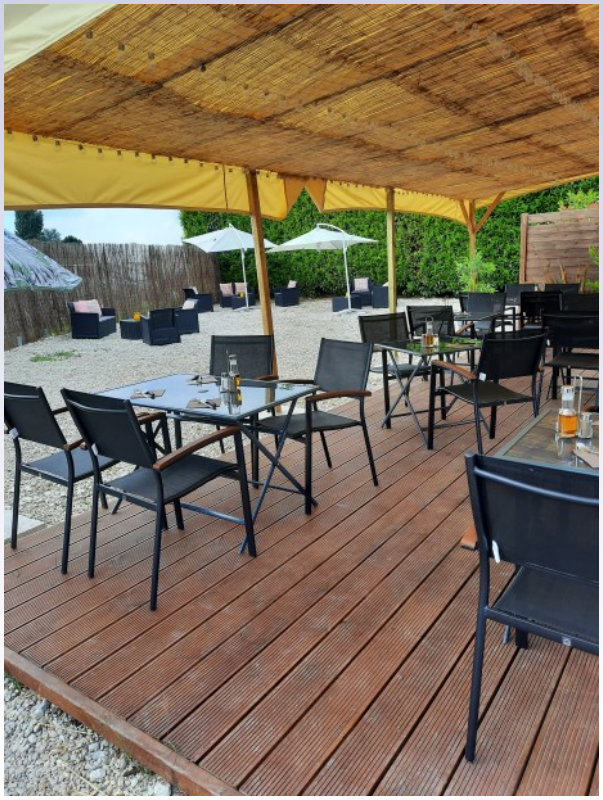

« Chez les filles II » est le nom de ce nouveau restaurant avenue de l'industrie qui s'est ouvert dès que les conditions sanitaires l'ont permis. Après deux années de fermeture, toutes les personnes travaillant dans cette zone se sont réjouies de sa réouverture.
Ce restaurant a deux particularités intéressantes. Tout d'abord, il est géré et tenu par deux jeunes femmes qui sont des adeptes inconditionnelles de la bonne chair. Ensuite, et cela en découle, elles tiennent à faire savoir que la cuisine est entièrement faite « maison » depuis les entrées jusqu'aux desserts en passant par les sauces ou les pizzas, avec des produits frais, choisis chez des producteurs de la région.
Béatrice et Laetitia vous préparent quelques surprises pour les mois à venir, comme de la vente à emporter, des soirées karaoké ou pizza, les vendredis ou samedis côte de bœuf. Le lieu étant entièrement clôturé, les enfants sont en sécurité et peuvent aller et venir à leur gré. Les animaux sont également les bienvenus.

LA FLEURISTE : UNE ARTISTE DE BON GOUT

Après le départ de Christiane Teulade, la boutique de fleurs de Rebais a été reprise en 2018 par Christophe Houdard, fleuriste à Coulommiers depuis de nombreuses années. Il recrute Audrey Blanchard pour tenir le magasin.

Celle-ci, voulant garder le même esprit qu'à coulommiers, tout en s'adaptant à la clientèle resbacienne et alentours, a effectué des travaux de rénovation. « *Il reste encore à faire pour accueillir au mieux le public* » dit-elle.

Audrey essaie de proposer tout ce qui est tendance, de la fleur coupée à la plante en passant par la fleur séchée qui revient dans l'air du temps, et ce, pour toute occasion (mariage, baptême, communion, deuil ….).

La période des confinements a été un peu difficile mais le travail a continué sur commande et les livraisons ont été assurées.

Passionnée par son métier, Audrey vous accueille pour vous donner les clés d'un cadeau qui vous enchantera ainsi que vos amis et vos proches.

INCIVISME

Chiens mode d'emploi

Qui renoncerait au bonheur d'une petite promenade dominicale ou digestive sur les chemins de traverses de notre commune ? Rien de plus plaisant en effet de la faire, de surcroit, avec son animal de compagnie. Quel bonheur de voir ces petites bêtes gambader, oreilles au vent, libres et truffes à l'affût !

Mais ce qui peut ravir peut aussi inquiéter. Les exemples de situations tragiques sont malheureusement nombreux.

En effet nos amis canins peuvent faire peur, avoir un comportement agressif et … mordre.

« Mais mon chien est gentil ! » Direz-vous

Non ce n'est pas parce que votre chien est gentil que les autres le sont aussi. Par mesures de précaution, ne laissez jamais votre chien aller voir un autre chien en laisse, il peut avoir peur ou être réactif. Tous les chiens n'aiment pas les contacts ou l'attention de leurs congénères.

Respecter le besoin d'espace des autres propriétaires et des promeneurs.

Et surtout gardez-le en laisse.

Certains chiens font l'objet de mesures particulières car ils sont susceptibles d'être dangereux.

Classés en deux catégories : chien de garde et de défense (1ère catégorie) et chiens d'attaque (2ème catégorie), leur acquisition et leur entretien sont encadrés par une règlementation (NOR : AGRG9900639A, Arrêté du 27/04/1999 pris pour application de l'article 211-1 à 211-5 du code rural).

Sans remettre en cause l'éducation de leur propriétaire, voici ce qu'il faut retenir :

De manière générale, ils doivent être tenus en laisse et pour ces deux catégories muselés dès qu'ils se trouvent sur la voie publique, dans les espaces collectifs ouverts au public, dans les lieux publics ou dans les transports en commun.

La propriété ou la garde d'un chien dit dangereux est soumise à plusieurs conditions : une formation et une attestation d'aptitude du propriétaire, un permis de détention, une identification et une évaluation comportementale.

Tout manquement à ces ordonnances peut faire l'objet d'une sanction (jusqu'à 3 750€ d'amende et jusqu'à 3 mois d'emprisonnement), de la confiscation ou de l'euthanasie de l'animal et de l'interdiction de détenir un animal de manière définitive ou non.

Enfin, tout propriétaire doit également s'assurer via son assurance civile de la prise en charge des éventuels dommages que son chien pourrait causer à un tiers.

Pour toute information la préfecture, la mairie et les vétérinaires sont à même de renseigner les propriétaires.

vous aimez votre ville ?
voilà comment vous la traitez

UN MOT IMPORTANT POUR VOTRE PORTE MONNAIE

Depuis la reprise de la collecte des déchets verts, Covaltri nous signale la présence dans les conteneurs, de sacs d'ordures ménagères et de verre qui devraient se trouver isolés des déchets verts.

. Il faut savoir qu'en mélangeant vos déchets, vous obligez Covaltri à faire le tri à votre place.

. Il faut savoir que le rejet des contenus n'est pas sans effets sur le coût du traitement.

. Il faut savoir que la présence de contenants en verre dans les ordures ménagères endommage les fours, et qu'un arrêt de four coûte très cher à la collectivité.

. Lorsque la collecte des déchets alimentaires sera effective, il ne pourra pas y avoir des erreurs de tri sans conséquences financières importantes.

PENSEZ DES MAINTENANT A BIEN ORGANISER VOTRE TRI

JARDINS PARTAGES

Nous remercions les personnes qui ont répondu au questionnaire sur les jardins partagés. Nous les informons que, compte tenu du nombre de demandes, nous allons procéder à un aménagement et une organisation progressifs et nous reprendrons contact avec elles dès que cette étape sera effective.

Merci de votre patience...

UN PETIT COUP DE POUCE POUR SE FAIRE CONNAITRE

PETITES ANECDOTES RIGOLOTES

Sacré covid !

T’es au courant ? ils disent qu’on peut se réunir à six sans problème

Même si on est à Sète ?

A Sète c’est possible si on n’est que deux, mais pas à Troyes

Et si je prends le car de Sète ?

Si t’es à Troyes, tu peux pas. Avec le car de Sète qu’est pas neuf, tu seras pas assise

IL ÉTAIT UNE FOIS A REBAIS (retour dans le passé)

Il y a un peu moins d'un siècle, peu après la Première guerre mondiale, la vallée du Petit Morin et ses alentours comptaient environ 200 vanniers.

Les premiers vanniers apparurent à Bellot vers 1830. Peu à peu, leur noyau s'agrandit et gagna les villages voisins. Au cours des ans, cette activité prit dans les vallées un véritable essor qui s'accentua particulièrement après la guerre de1870.

C'est à cette époque que Monsieur Coudy installe un atelier de fabrication à Rebais en 1863. La superficie cultivée atteignait 70 hectares en 1888 ! Il crée dans la même commune une école de vannerie qui fonctionna jusqu'en 1914. Apprentis et ouvriers – ils étaient une soixantaine – fabriquaient des articles pour les halles de Paris.

Aujourd'hui, l'école a totalement disparu (le bâtiment comme l'activité). Elle se trouvait au lieu-dit « la planche » - actuelle rue du général de Gaulle – Ce nom provient sans doute du pont de planches qui enjambait le ru du Raboireau à cet endroit.

maison du maître vannier

Seule habitation à encore exister